

Conditions de Service

Dernière mise à jour: 09/07/2026

Veuillez lire attentivement les présentes Conditions de Service (ci-après les « Conditions de Service ») car elles contiennent des informations essentielles concernant vos droits, recours et obligations légales, et encadrent vos relations contractuelles avec la Société.

En vous inscrivant sur la Solution, vous reconnaissez accepter les présentes Conditions de Service et vous engagez à les respecter.

Les Conditions de Service constituent un accord juridiquement contraignant (ci-après l'« Accord ») entre vous et la Société (telle que définie à l'Article 1), régissant les Services de Paiement (tels que définis ci-après) réalisés via la Plateforme Anteno ou en lien avec celle-ci.

Article 1. Définitions

Les termes figurant avec une majuscule initiale et non expressément définis dans l'un des articles du présent Accord ont la signification qui leur est attribuée ci-après, sans distinction selon qu'ils sont employés au singulier ou au pluriel, à l'infinitif ou conjugués.

Activité(s) : Toute expérience ou prestation proposée à la réservation sur la Plateforme par un Professionnel.

Annonce : A la signification indiquée dans l'Article « Étendue des Services d'Anteno ».

Compte Anteno : A la signification donnée dans l'Article « Création d'un compte ».

Conditions de Service ou Contrat : Le présent document contractuel.

Contenu : A la signification indiquée dans l'Article « Contenu ».

Contenu des Professionnels : A la signification indiquée dans l'Article « Contenu ».

Contenu d'Anteno : A la signification indiquée dans l'Article « Contenu ».

Frais de Service : A la signification indiquée dans l'Article « Frais de Service ».

Frais Totaux : A la signification indiquée dans l'Article « Conditions relatives aux paiements ».

Professionnel(s) : Tout acteur du patrimoine, de la culture ou du tourisme, inscrit sur la Plateforme dans le but d'y référencer les Activités qu'il souhaite proposer à la réservation des Utilisateurs.

Informations Personnelles : « Les informations permettant, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, l'identification des personnes physiques concernées » (article 4 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

Solde Professionnel : Montant total des paiements collectés par Anteno, liés aux réservations d'Activités sur une période donnée (en fonction de la date de réalisation effective de l'Activité et non de la date de paiement), déduction faite des Frais de Service Anteno toutes taxes comprises.

Réservation : Acte par lequel un Utilisateur achète une Activité pour une date, un nombre d'adultes et/ou d'enfants, et au tarif fixé par le Professionnel.

Site ou Plateforme ou Plateforme Anteno : L'ensemble des pages web et services en ligne accessibles notamment via le domaine **anteno.fr**

Société : A la signification donnée dans l'Article 2.

Utilisateur(s) ou Visiteur(s) : Toute personne naviguant, consultant et utilisant la Plateforme.

Anteno : La Société telle que définie à l'Article 2.

Article 2. Présentation du Site

En vertu de l'article 6 de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, il est précisé aux Utilisateurs du Site l'identité des différents intervenants dans le cadre de sa réalisation et de son suivi :

Propriétaire : Anteno, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €, immatriculée sous le numéro 945 093 326 au RCS de Bordeaux et domiciliée au CS 52084, 5 RUE FENELON, 33000 BORDEAUX (ci-après, la « Société »),

Responsable publication : la Société,

Webmaster : la Société,

Hébergeur : la Société.

Article III. Étendue des Services de Anteno

La **Plateforme Anteno** est une place de marché en ligne qui permet à des professionnels du patrimoine, de la culture et du tourisme (ci-après les « Professionnels ») de publier des informations sur les activités qu'ils souhaitent proposer et de les rendre disponibles à la réservation. Chaque Activité publiée par un Professionnel fait l'objet d'une page dédiée sur la Plateforme (ci-après « Annonce »), dont la description, les visuels et les informations

pratiques sont fournis directement par le Professionnel. Ces Activités peuvent inclure, de manière non exhaustive : des visites guidées, des ateliers, des parcours de découverte, des dégustations, des cours, des séjours ou toute autre expérience liée à la culture et au patrimoine.

Les **Utilisateurs** ont la possibilité de parcourir les Activités proposées par les Professionnels et d'effectuer une **Réservation** pour l'une ou plusieurs d'entre elles.

Les **Professionnels** sont entièrement responsables du contenu et de la réalisation des Activités qu'ils publient. Lorsqu'une Réservation est effectuée et acceptée, un contrat est conclu directement entre l'Utilisateur et le Professionnel concerné. Anteno n'est pas et ne devient pas partie à ce contrat, n'intervient pas dans la relation juridique entre les Utilisateurs et les Professionnels, et n'agit ni comme courtier, ni comme assureur, ni comme mandataire. Son rôle se limite à mettre en relation et à fournir l'infrastructure technique de réservation.

Si Anteno peut, le cas échéant, faciliter la résolution de litiges, elle ne contrôle ni ne garantit :

- l'existence, la qualité, la sécurité, la conformité ou la légalité des Activités proposées par les Professionnels,
- la véracité des descriptions, photos, avis ou autres Contenus publiés,
- ni le comportement des Professionnels ou de tiers.

En choisissant d'utiliser la Plateforme en tant que **Professionnel**, votre statut vis-à-vis d'Anteno se limite à celui de prestataire indépendant. Vous agissez exclusivement pour votre compte et dans votre propre intérêt, et non pour le compte ou au profit d'Anteno. Vous reconnaissez ainsi qu'Anteno ne vous emploie pas, ne vous dirige pas et n'exerce aucun contrôle hiérarchique ou contractuel sur la manière dont vous proposez vos Activités. Vous conservez toute liberté pour proposer vos expériences ou exercer d'autres activités commerciales.

Pour accroître la visibilité des Activités auprès d'Utilisateurs potentiels, les **Annonces** et autres contenus publiés par les Professionnels peuvent être diffusés via d'autres canaux : sites tiers, applications, emails, campagnes publicitaires en ligne ou hors ligne, conformément à l'Article « Contenu » des présentes Conditions de Service.

La Plateforme peut contenir des **liens vers des sites ou services tiers** (ci-après les « Services Tiers »). Ces Services Tiers peuvent être régis par des conditions d'utilisation et politiques de confidentialité qui leur sont propres. Anteno ne saurait être tenue responsable de la disponibilité, du contenu ou des services accessibles via ces sites externes. La présence de tels liens ne constitue pas une approbation de la part d'Anteno.

Anteno ne peut être tenue responsable en cas de **coupures Internet ou pannes d'infrastructures de télécommunication** échappant à son contrôle, et qui pourraient limiter l'accès à la Plateforme. Anteno peut, de manière temporaire et en tenant compte des

intérêts légitimes des Professionnels (par exemple via une notification préalable), limiter l'accès à tout ou partie de la Plateforme pour des raisons techniques, de sécurité ou de maintenance. Cette disposition s'applique sans préjudice de l'Article « Responsabilité » des présentes Conditions de Service.

Enfin, Anteno se réserve le droit de faire évoluer ou de modifier la Plateforme, ainsi que d'ajouter de nouveaux Services à tout moment. Les Professionnels seront informés de toute modification substantielle affectant leurs obligations contractuelles, sauf si les changements sont mineurs ou sans impact significatif.

Article 4. Éligibilité, Utilisation de la Plateforme Anteno, Vérification des Professionnels

Vous devez être âgé d'au moins **18 ans** et disposer de la capacité légale de contracter pour pouvoir accéder à la Plateforme Anteno, l'utiliser ou créer un Compte Anteno. En accédant à la Plateforme ou en l'utilisant, vous déclarez avoir au minimum 18 ans et être en capacité légale d'engager un contrat.

Anteno peut conditionner l'accès à certaines parties de la Plateforme, ou l'utilisation de certaines fonctionnalités, à des critères spécifiques. Cela peut inclure, par exemple, une procédure de vérification d'identité, le respect de critères de qualité ou d'éligibilité, l'atteinte d'un certain seuil de Commentaires ou d'évaluations, ou encore l'historique des réservations et annulations d'un Professionnel.

La vérification de l'identité des utilisateurs en ligne étant complexe, Anteno décline toute responsabilité quant à la confirmation de l'identité d'un Utilisateur ou d'un Professionnel. Toutefois, afin d'assurer la transparence et de prévenir les fraudes, Anteno peut – sans y être obligée et sous réserve des lois applicables – demander aux Professionnels de fournir une pièce d'identité officielle ou d'autres informations, de se soumettre à des vérifications supplémentaires, de consulter des bases de données externes ou encore de recourir à des prestataires spécialisés pour confirmer l'identité et les antécédents des Professionnels. Lorsque les informations disponibles le permettent, Anteno peut également solliciter des extraits de fichiers relatifs à des infractions pénales ou sexuelles (ou équivalents) auprès des autorités compétentes (si cela est possible légalement).

L'accès à certaines zones ou fonctionnalités de la Plateforme peut aussi être soumis à des politiques spécifiques, des standards ou règles particulières, ou encore nécessiter l'acceptation de conditions supplémentaires. En cas de contradiction entre les présentes Conditions de Service et ces conditions particulières applicables à une zone ou fonctionnalité précise, ce sont ces dernières qui prévaudront pour l'accès et l'utilisation concernés, sauf disposition contraire.

Enfin, certaines fonctionnalités de la Plateforme Anteno reposent sur des services tiers, tels que les outils de cartographie fournis par **Google**, y compris ses API. L'utilisation de ces services est soumise aux **Conditions générales d'utilisation de Google**.

Article 5. Modification des présentes Conditions

Anteno se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions de Service, conformément au présent article. En cas de modification, les nouvelles Conditions seront publiées sur la Plateforme Anteno et la date de « Dernière mise à jour » en haut du document sera modifiée en conséquence.

Lors de votre prochaine connexion à votre Compte Anteno, vous serez informé de l'existence de ces changements. Les Conditions révisées entreront en vigueur 30 jours après leur mise en ligne.

Si vous n'acceptez pas les nouvelles Conditions, vous pouvez mettre fin immédiatement au présent Contrat. À l'inverse, si vous ne résiliez pas votre Contrat avant la date d'entrée en vigueur et que vous continuez à accéder ou à utiliser la Plateforme Anteno, vous serez réputé avoir accepté les Conditions de Service modifiées.

Article 6. Création d'un compte

Vous devez créer un compte (ci-après, le « Compte Anteno ») afin d'accéder à certaines fonctionnalités de la Plateforme Anteno, comme la possibilité de publier une Activité. Si vous ouvrez un Compte Anteno au nom d'une société ou de toute autre personne morale, vous garantissez disposer de l'autorité nécessaire pour engager juridiquement cette entité et pour nous octroyer l'ensemble des droits et autorisations prévus dans les présentes Conditions de Service.

Lors de votre inscription, vous devez fournir des informations exactes, complètes et régulièrement mises à jour. Vous vous engagez également à maintenir à jour les données de votre Compte Anteno ainsi que les informations affichées sur votre profil public.

Si votre lieu ou destination a déjà été créée par Anteno, il faudra nous l'indiquer afin que l'on vous transmette les droits de modification sur votre Annonce.

La création de plusieurs Comptes Anteno est interdite, sauf autorisation expresse de notre part. De même, il vous est interdit de céder ou de transférer votre Compte Anteno à un tiers, de quelque manière que ce soit.

Il est de votre responsabilité d'assurer la confidentialité et la sécurité de vos identifiants de connexion. Vous ne devez en aucun cas les communiquer à un tiers. Si vous suspectez ou constatez que vos identifiants ont été perdus, volés, détournés ou utilisés sans votre autorisation, vous devez en informer immédiatement Anteno. Vous demeurez responsable de toute activité réalisée via votre Compte Anteno, sauf si vous n'avez pas donné votre accord et que vous n'avez commis aucune négligence (par exemple en omettant de signaler une utilisation frauduleuse ou la perte de vos identifiants).

Article 7. Contenu

Anteno permet aux Professionnels de créer, télécharger, publier, envoyer, recevoir ou stocker du contenu, tel que des textes, photos, vidéos, fichiers audio ou tout autre document et information sur ou via la Plateforme Anteno (ci-après, le « Contenu des Professionnels »), ainsi que d'accéder et de consulter ce Contenu, et tout autre contenu mis à disposition par Anteno sur ou via la Plateforme, y compris le contenu propriétaire d'Anteno et tout contenu sous licence ou autorisé par un tiers (ci-après, le « Contenu d'Anteno », et conjointement avec le Contenu des Professionnels, le « Contenu »).

La Plateforme Anteno, le Contenu d'Anteno et le Contenu des Professionnels peuvent être protégés, en tout ou partie, par le droit d'auteur, le droit des marques et/ou d'autres législations applicables en France ou à l'international. Vous reconnaissez et acceptez que la Plateforme Anteno et le Contenu, y compris tous les droits de propriété intellectuelle qui y sont attachés, sont la propriété exclusive d'Anteno et/ou de ses concédants ou partenaires autorisés. Vous vous engagez à ne pas retirer, modifier ou masquer toute mention relative aux droits d'auteur, marques, logos ou autres droits de propriété intégrés dans, ou associés à la Plateforme Anteno, au Contenu d'Anteno ou au Contenu des Professionnels. Toutes les marques, logos, appellations commerciales et signes distinctifs utilisés sur ou en lien avec la Plateforme Anteno appartiennent exclusivement à Anteno en France et à l'étranger. Ceux appartenant à des tiers sont utilisés à titre d'identification et demeurent la propriété de leurs titulaires respectifs.

Vous ne pouvez utiliser, reproduire, adapter, modifier, créer des œuvres dérivées, distribuer, concéder des licences, vendre, transférer, présenter publiquement, transmettre, diffuser ou exploiter la Plateforme Anteno ou le Contenu collectif de quelque manière que ce soit, sauf si vous êtes le propriétaire exclusif du Contenu des Professionnels concerné, ou si les présentes Conditions de Service vous y autorisent expressément. Aucun droit ni aucune licence implicite ne vous est concédé au titre des droits de propriété intellectuelle détenus par Anteno ou ses concédants, hormis ceux expressément prévus par les présentes.

Sous réserve du respect des présentes Conditions de Service, Anteno vous octroie une licence limitée, non exclusive, non cessible, révocable et non sous-licenciable, pour utiliser le Site depuis vos appareils personnels, accéder au Contenu collectif mis à disposition et le consulter, exclusivement à des fins personnelles et non commerciales.

En téléchargeant, publiant ou mettant à disposition tout Contenu des Professionnels sur ou via la Plateforme Anteno, vous concédez à Anteno une licence mondiale, non exclusive, gratuite, irrévocable, perpétuelle (ou pour toute la durée légale de protection), cessible et

pouvant faire l'objet d'une sous-licence, lui permettant d'accéder, utiliser, stocker, reproduire, modifier, créer des œuvres dérivées, distribuer, publier, transmettre, diffuser et exploiter de toute autre manière ce Contenu des Professionnels afin d'assurer le fonctionnement et/ou la promotion de la Plateforme Anteno, sur tout support. Si le Contenu des Professionnels contient des données personnelles, son utilisation sera limitée aux finalités conformes au droit applicable sur la protection des données personnelles, conformément à notre Politique de Confidentialité. Sauf accord exprès de votre part, Anteno ne revendique aucun droit de propriété sur votre Contenu des Professionnels et rien dans les présentes Conditions ne saurait limiter vos droits d'usage et d'exploitation de votre propre Contenu.

Anteno peut offrir aux Professionnels la possibilité de recourir à des photographes professionnels pour illustrer leurs Activités. Ces photos pourront être utilisées dans les Annonces avec ou sans filigrane ou mention « Photo vérifiée par Anteno.com » ou similaire (ci-après, les « Images vérifiées »). Il vous appartient de vérifier que ces Images représentent fidèlement votre Activité et de cesser de les utiliser si elles ne sont plus exactes, si l'Activité n'est plus proposée, ou si votre Compte Anteno est suspendu ou clôturé. Vous acceptez qu'Anteno puisse utiliser ces Images vérifiées à des fins promotionnelles, commerciales ou marketing, y compris par l'intermédiaire de tiers autorisés. Si Anteno n'est pas propriétaire exclusif de ces Images, en les utilisant via la Plateforme, vous lui concédez une licence mondiale, exclusive, gratuite, irrévocable et cessible pour ces finalités. De son côté, Anteno vous accorde une licence limitée, non exclusive, non cessible, révocable et non sous-licenciable pour utiliser les Images vérifiées en dehors de la Plateforme, uniquement pour un usage personnel et non commercial.

Vous êtes seul responsable du Contenu des Professionnels que vous mettez à disposition sur ou via la Plateforme Anteno. Vous déclarez et garantisiez être soit l'unique propriétaire de ce Contenu, soit disposer de tous les droits et autorisations nécessaires pour en accorder l'usage à Anteno tel que prévu par les présentes Conditions. Vous assurez également que ni votre Contenu, ni son utilisation par Anteno, ne porte atteinte aux droits de tiers (brevets, droits d'auteur, marques, secrets commerciaux, droits moraux, droit à l'image ou à la vie privée) ni ne contrevient à une loi applicable.

Il vous est strictement interdit de publier, transmettre ou rendre accessible tout Contenu des Professionnels :

- frauduleux, trompeur ou mensonger,
- diffamatoire, obscène, vulgaire ou choquant,
- incitant à la discrimination, au racisme, à la haine, au harcèlement ou à toute forme de violence,
- promouvant l'usage de substances ou d'activités illégales ou dangereuses,
- contraire aux présentes Conditions ou aux politiques d'Anteno.

Anteno se réserve le droit de supprimer ou de restreindre l'accès à tout Contenu des Professionnels jugé illégal, non conforme, nuisible ou inacceptable, et en informera le Professionnels sauf si cela entrave la détection d'une fraude, nuit aux intérêts légitimes de tiers ou contrevient à la loi. Vous pourrez contester cette décision en contactant notre Service Client.

Enfin, Anteno respecte les droits d'auteur et attend la même diligence de la part de ses Professionnels . Si vous estimez qu'un contenu disponible sur la Plateforme Anteno porte atteinte à vos droits, vous pouvez nous en informer en nous contactant par email : contact@anteno.fr

Article 8. Publication d'une Annonce

Lorsqu'un Professionnels crée une Annonce sur la Plateforme Anteno, il doit fournir des informations complètes et exactes sur l'Activité proposée (telles que sa description, son emplacement et ses dates de disponibilité), préciser les éventuelles restrictions ou conditions applicables (comme l'âge minimum, les aptitudes ou la condition physique requises pour l'Activité) et fournir toutes autres informations demandées par Anteno. Il appartient au Professionnels de tenir à jour les informations de ses Annonces, y compris les dates de disponibilité.

Toute Annonce créée par un Professionnels est soumise à la validation d'Anteno avant sa mise en ligne sur la Plateforme. Anteno se réserve le droit de refuser ou de demander des modifications à toute Annonce avant qu'elle ne soit visible par les Utilisateurs.

Anteno se réserve le droit de suspendre ou de rendre hors ligne toute Annonce à tout moment, sans justification et sans préavis. Cette suspension est à la discrétion d'Anteno et ne donne droit à aucune indemnisation ou compensation de quelque nature que ce soit à Professionnels.

Le Professionnels est le seul responsable de la fixation du prix de son Annonce, Taxes applicables comprises, ainsi que de toutes autres dépenses ou frais éventuels (ci-après, le « Prix affiché »). Une fois qu'un Utilisateur a effectué une Réservation, le Professionnels ne pourra pas lui demander un prix supérieur à celui figurant dans la demande de réservation, sauf en cas de demande de prestation supplémentaire par le Visiteur sur place.

Les Frais de Service sont intégralement supportés par le Professionnels. Ainsi, sauf accord avec la Société Anteno, le prix de l'Activité proposée dans l'Annonce ne doit pas différer du prix habituellement pratiqué par le Professionnels en direct ou sur son propre site internet pour cette même Activité.

En publiant l'Annonce, le Professionnels s'engage à respecter la politique d'annulation rédigé par Anteno.

Les photos, animations ou vidéos (collectivement, les « Images ») utilisées dans l'Annonce d'un Professionnels doivent refléter fidèlement la qualité et l'état de l'Activité proposée.

Anteno se réserve le droit d'imposer un nombre minimum d'Images, ainsi que leurs formats, tailles et résolutions, pour chaque Annonce.

L'insertion et le classement des Annonces dans les résultats de recherche sur la Plateforme Anteno peuvent varier et dépendent de plusieurs facteurs, tels que les paramètres de recherche et préférences de l'Utilisateur, les exigences du Professionnels, les prix et dates de disponibilité, le nombre et la qualité des Images, le service client et l'historique des annulations, les Commentaires et Notations, le type d'Activités proposées par le Professionnels, ainsi que la facilité de réservation.

Article 9. Frais de Service et Reversements

Frais de Service

En contrepartie des services fournis par Anteno, le Professionnel accepte de s'acquitter de frais de service (ci-après les « Frais de Service »), calculés sur le montant total de chaque Réservation confirmée (Prix affiché toutes taxes comprises).

Le taux des Frais de Service est fixé à **15% du montant TTC réglé par l'Utilisateur**, c'est-à-dire le montant total de chaque Réservation. Ce taux est susceptible d'évoluer, sous réserve d'un préavis de 30 jours notifié au Professionnel par email. L'absence d'opposition dans ce délai vaut acceptation.

Anteno peut proposer au Professionnel une période d'essai à titre gracieux, dont les modalités (durée, périmètre) sont définies par accord express entre les parties. Durant cette période, les Frais de Service Anteno sont suspendus. Les frais de traitement du paiement restent à la charge d'Anteno, sauf accord contraire expressément stipulé par écrit.

Les Frais de Service incluent l'ensemble des frais de traitement du paiement en ligne. Aucun frais bancaire ou frais de transaction supplémentaire n'est facturé au Professionnel dans le cadre d'une réservation standard.

Les Frais de Service sont intégralement à la charge du Professionnel. En conséquence, le Prix affiché sur l'Annonce ne doit pas être supérieur au tarif habituellement pratiqué par le Professionnel en dehors de la Plateforme, que ce soit en direct ou via son propre site internet sauf accord avec Anteno.

Collecte des paiements

Anteno collecte les paiements des Utilisateurs pour le compte des Professionnels via la solution de paiement sécurisée Stripe. Les fonds collectés sont conservés sur un compte dédié jusqu'à leur reversement au Professionnel, conformément aux modalités ci-après.

Reversement du Solde Professionnel

Le Solde Professionnel — correspondant au montant total des Réservations confirmées et réalisées, déduction faite des Frais de Service TTC — est reversé au Professionnel **une fois**

par mois, dans les 10 jours ouvrés suivant la fin du mois civil concerné, par virement bancaire sur le compte dont les coordonnées ont été communiquées lors de l'inscription.

Seules les Activités effectivement réalisées au cours du mois écoulé sont prises en compte pour le calcul du reversement. Les Réservations annulées, remboursées ou contestées sont exclues du calcul.

Relevé mensuel

Anteno adresse au Professionnel, par email, un relevé mensuel détaillant pour chaque Réservation : la date de réalisation de l'Activité, le Prix affiché, le montant des Frais de Service et le Solde Professionnel correspondant. Ce relevé vaut document comptable récapitulatif.

Anomalies et contestations

En cas de désaccord sur le montant d'un reversement, le Professionnel dispose d'un délai de **30 jours** suivant la réception du relevé mensuel pour adresser sa contestation par email à contact@anteno.fr. Passé ce délai, le relevé est réputé accepté sans réserve.

Article 10. Vérification d'identité et documents obligatoires (KYC)

Afin de garantir la fiabilité de la Plateforme, de prévenir les fraudes et de respecter les obligations légales applicables, tout Professionnel souhaitant s'inscrire sur Anteno doit fournir, préalablement à toute mise en ligne d'Annonce, les documents suivants :

- Un **extrait Kbis ou extrait RCS** de moins de 3 mois, attestant de l'existence légale de la structure ;
- Une **copie de la pièce d'identité officielle** (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité) du dirigeant ou du représentant légal habilité à engager la structure ;
- Un **relevé d'identité bancaire (RIB)** au nom de la structure, sur lequel sera effectué le reversement du Solde Professionnel.

Ces documents doivent être transmis à Anteno par email à contact@anteno.fr ou via l'espace dédié de la Plateforme, selon les modalités indiquées lors de l'inscription.

Anteno se réserve le droit de suspendre ou de refuser l'accès à la Plateforme à tout Professionnel n'ayant pas fourni l'ensemble des documents requis dans un délai de **15 jours** suivant la demande. Les documents transmis sont utilisés exclusivement aux fins de vérification et traités conformément à la Politique de Confidentialité d'Anteno.

Article 11. Assurance et responsabilité opérationnelle

Assurance obligatoire

Le Professionnel s'engage à souscrire et à maintenir, pendant toute la durée de son inscription sur la Plateforme, une assurance Responsabilité Civile Professionnelle (RC Pro) adaptée à la nature des Activités qu'il propose, couvrant notamment les dommages corporels, matériels et immatériels pouvant survenir lors de la réalisation de ces Activités.

Sur simple demande d'Anteno, le Professionnel s'engage à fournir une attestation d'assurance en cours de validité dans un délai de **7 jours ouvrés**. Le défaut de fourniture de cette attestation dans le délai imparti pourra entraîner la suspension temporaire des Annonces du Professionnel jusqu'à régularisation.

Responsabilité opérationnelle

Le Professionnel est seul responsable de la bonne exécution des Activités proposées sur la Plateforme, dans le respect des réglementations applicables (sécurité, hygiène, normes d'accueil du public, etc.). En cas de manquement à ses obligations entraînant un remboursement de l'Utilisateur, le Professionnel en supporte l'intégralité du coût, sans que cela n'annule ni ne réduise les Frais de Service dus à Anteno pour la Réservation concernée.

Article 12. Obligations qualité et résiliation

Obligations qualité

Le Professionnel s'engage à :

- Maintenir son calendrier de disponibilités à **jour en permanence** sur la Plateforme ;
- Répondre à toute demande de réservation ou message d'un Utilisateur dans un délai maximum de **48 heures** ;
- Honorer l'ensemble des Réservations confirmées, sauf cas de force majeure dûment justifié.

Le non-respect répété de ces obligations constitue une faute contractuelle pouvant justifier la suspension ou le déréférencement des Annonces concernées.

Résiliation à l'initiative du Professionnel

Le Professionnel peut mettre fin à son inscription sur la Plateforme à tout moment, sous réserve d'un préavis de **30 jours** notifié par email à contact@anteno.fr . Pendant ce délai, le Professionnel s'engage à honorer l'ensemble des Réservations déjà confirmées.

Résiliation à l'initiative d'Anteno

Anteno se réserve le droit de suspendre ou de résilier l'accès d'un Professionnel à la Plateforme, avec un préavis de **15 jours**, dans les cas suivants :

- Non-respect des présentes Conditions de Service ;
- Annulations répétées ou non-présentation sans justification valable ;
- Fourniture d'informations inexactes ou frauduleuses ;
- Défaut de fourniture des documents KYC ou de l'attestation RC Pro.

En cas de manquement grave (fraude, mise en danger des Utilisateurs, atteinte à l'image d'Anteno), la résiliation peut intervenir **sans préavis ni indemnité**.

Sort des réservations en cours

Quelle que soit la cause de la résiliation, le Professionnel s'engage à honorer toutes les Réservations confirmées antérieurement à la date d'effet de la résiliation. Les reversements correspondants seront effectués selon les modalités habituelles.